



Référence 9900.00.46FR01

Notice d'instruction

UPE 900/7 - UPE 900/18 B+W
DUPE 7/6 - DUPE 18/17 B+W



Lire et observer les conseils de sécurité!



Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous ***RABE Agrarsysteme GmbH+Co.KG***

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Rouleau sillonneur plombeur *UPE, DUPE*

est conforme aux dispositions de la Directive „Machines“

Directive 89/392/CEE
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

Pour la mise en œuvre appropriée des exigences énoncées dans les directives européennes en matière de sécurité et de santé, la ou les normes et/ou la ou les spécifications techniques suivantes ont été utilisées:

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen

25.07.01

Wilhelm von Allwörden
Direction

Friedrich Gerdom,
Directeur de bureau d'études

(français)

NOTICE D'INSTRUCTIONS

ROULEAUX SILLONNEURS PLOMBEURS

UPE / DUPE

Avant d'utiliser l'appareil, nous vous demandons de lire attentivement et de respecter la présente notice d'instructions, ainsi que les indications de sécurité "Pour votre Sécurité".

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement l'appareil et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents.

Veillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veillez prendre en considération le "Signe d'Avertissement".

Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



Perte de droit à la garantie

Le rouleau sillonneur plombeur a été construit pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage pour lequel elle a été conçue et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de ventes, si les conditions d'applications de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie, en cas d'erreur d'utilisation, d'entretien ou de maintenance (respecter les instructions de la notice !), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est passée, lorsque des réparations, respectivement des modifications sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison conformément à nos conditions de livraison.

Modèles - Poids

Rouleaux sillonneurs plombeurs pour charrues réversibles UPE 900

Ø des disques 900 mm

| Modèle de base | Modèle | | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env |
|----------------|----------------|----------------|----------------------------|-------------------|--------|
| | 1ère extension | 2ème extension | | | |
| UPE 900/7 W | | | 133 | 7 | 651 |
| | UPE 900/8 W | | 152 | 8 | 731 |
| | | UPE 900/9 W | 171 | 9 | 811 |
| UPE 900/10 W | | | 190 | 10 | 912 |
| | UPE 900/11 W | | 209 | 11 | 992 |
| | | UPE 900/12 W | 228 | 12 | 1072 |
| UPE 900/13 W | | | 247 | 13 | 1335 |
| | UPE 900/14 W | | 266 | 14 | 1415 |
| | | UPE 900/15 W | 285 | 15 | 1495 |
| UPE 900/16 W* | | | 304 | 16 | 1695 |
| | UPE 900/17 W* | | 323 | 17 | 1775 |
| | | UPE 900/18 W* | 342 | 18 | 1855 |
| UPE 900/20 W | | | 380 | 20 | 2090 |
| | | UPE 900/22 W | 418 | 22 | 2250 |

Rouleaux sillonneurs plombeurs pour charrues en planche UPE 900

Ø des disques 900 mm

| Modèle de base | Modèle | | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env |
|----------------|----------------|----------------|----------------------------|-------------------|--------|
| | 1ère extension | 2ème extension | | | |
| UPE 900/7 B | | | 133 | 7 | 601 |
| | UPE 900/8 B | | 152 | 8 | 681 |
| | | UPE 900/9 B | 171 | 9 | 761 |
| UPE 900/10 B | | | 190 | 10 | 853 |
| | UPE 900/11 B | | 209 | 11 | 933 |
| | | UPE 900/12 B | 228 | 12 | 1013 |
| UPE 900/13 B | | | 247 | 13 | 1267 |
| | UPE 900/14 B | | 266 | 14 | 1347 |
| | | UPE 900/15 B | 285 | 15 | 1427 |
| UPE 900/16 B* | | | 304 | 16 | 1622 |
| | UPE 900/17 B* | | 323 | 17 | 1702 |
| | | UPE 900/18 B* | 342 | 18 | 1782 |
| UPE 900/20 B | | | 380 | 20 | 2017 |
| | | UPE 900/22 B | 418 | 22 | 2277 |

Rouleaux sillonneurs plumbeurs double rangéesDUPE
pour charrues réversibles

Ø des disques 700 m
double rangées

| Modèle de base | Modèle | | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------------|-------------------|--------|
| | 1ère extension | 2ème extension | | | |
| DUPE 7/6 W | | | 130 | 13 | 674 |
| | DUPE 8/7 W | | 150 | 15 | 754 |
| | | DUPE 9/8 W | 170 | 17 | 834 |
| DUPE 10/9 W | | | 190 | 19 | 938 |
| | DUPE 11/10 W | | 210 | 21 | 1018 |
| | | DUPE 12/11 W | 230 | 23 | 1098 |
| DUPE 13/12 W | | | 250 | 25 | 1379 |
| | DUPE 14/13 W | | 270 | 27 | 1459 |
| DUPE 16/15 W* | | | 310 | 31 | 1720 |
| | DUPE 17/16 W* | | 330 | 33 | 1800 |
| | | DUPE 18/17 W* | 350 | 35 | 1880 |

Rouleaux sillonneurs plumbeurs double rangéesDUPE
pour charrues en planche

Ø des disques 700 m
double rangées

| Modèle de base | Modèle | | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env |
|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------------|-------------------|--------|
| | 1ère extension | 2ème extension | | | |
| DUPE 7/6 B | | | 130 | 13 | 629 |
| | DUPE 8/7 B | | 150 | 15 | 709 |
| | | DUPE 9/8 B | 170 | 17 | 789 |
| DUPE 10/9 B | | | 190 | 19 | 884 |
| | DUPE 11/10 B | | 210 | 21 | 964 |
| | | DUPE 12/11 B | 230 | 23 | 1044 |
| DUPE 13/12 B | | | 250 | 25 | 1316 |
| | DUPE 14/13 B | | 270 | 27 | 1396 |

Selon les options, les rouleaux peuvent augmenter jusqu'à 200 kg.

Rouleaux à cames à combiner avec

- Rouleaux sillonneurs plumbeurs UPE 900/...W ou B NE
- Rouleaux sillonneurs plumbeurs double rangées DUPE.../...W ou B NE...D

Ø des disques 550 mm

Rouleaux à cames NE

| Modèle | | | Adapté pour rouleaux UPE...W ou B même avec attelage frontal | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env. |
|-------------------|-------------------|-------------------|---|----------------------------------|----------------------|---------|
| Modèle de base | 1ère extension | 2ème extension | | | | |
| NE 9 | | | UPE 900/7 | 148 | 9 | 379 |
| | NE 10 | | UPE 900/8 | 164 | 10 | 419 |
| | | NE 11 | UPE 900/9 | 180 | 11 | 459 |
| NE 13 | | | UPE 900/10 | 213 | 13 | 539 |
| | NE 14 | | UPE 900/11 | 230 | 14 | 579 |
| | | NE 15 | UPE 900/12 | 246 | 15 | 619 |
| NE 16 | | | UPE 900/13 | 262 | 16 | 659 |
| | NE 17 | | UPE 900/14 UPE 900/15 | 279 | 17 | 699 |
| NE 18* | | | UPE 900/16 | 315 | 18 | 823 |
| | NE 19* | | UPE 900/17 | 333 | 19 | 863 |
| | | NE 20* | UPE 900/18 | 350 | 20 | 903 |

Rouleaux à cames NE D

| Modèle | | | Adapté pour rouleaux DUPE...W ou B même avec attelage frontal | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env. |
|-------------------|-------------------|-------------------|---|----------------------------------|----------------------|---------|
| Modèle de base | 1ère extension | 2ème extension | | | | |
| NE 9 D | | | DUPE 7/6 | 148 | 9 | 379 |
| | NE 10 D | | DUPE 8/7 | 164 | 10 | 419 |
| | | NE 11 D | DUPE 9/8 | 180 | 11 | 459 |
| NE 13 D | | | DUPE 10/9 | 213 | 13 | 539 |
| | NE 14 D | | DUPE 11/10 | 230 | 14 | 579 |
| | | NE 15 D | DUPE 12/11 | 246 | 15 | 619 |
| NE 16 D | | | DUPE 13/12 | 262 | 16 | 659 |
| | NE 17 D | | DUPE 14/13 | 279 | 17 | 699 |
| NE 18 D* | | | DUPE 16/15 | 315 | 18 | 767 |
| | NE 19 D* | | DUPE 17/16 | 333 | 19 | 807 |
| | | NE 20 D* | DUPE 18/17 | 350 | 20 | 847 |

Rouleaux crosskill à combiner avec

- Rouleaux sillonneurs plumbeurs UPE 900/...W ou B CE
- Rouleaux sillonneurs plumbeurs double rangées DUPE.../...W ou B CE...D

Ø des disques 500 mm

Rouleaux crosskill CE

| Modèle | | | Adapté pour rouleaux UPE...W ou B même avec attelage frontal | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env. |
|-------------------|-------------------|-------------------|---|----------------------------------|----------------------|---------|
| Modèle de base | 1ère extension | 2ème extension | | | | |
| CE 12 | | | UPE 900/7 | 144 | 12 | 365 |
| | CE 14 | | UPE 900/8 | 168 | 14 | 415 |
| | | CE 16 | UPE 900/9 | 192 | 16 | 465 |
| CE 17 | | | UPE 900/10 | 204 | 17 | 492 |
| | CE 19 | | UPE 900/11 | 228 | 19 | 542 |
| | | CE 21 | UPE 900/12 | 252 | 21 | 592 |
| CE 22 | | | UPE 900/13 | 264 | 22 | 619 |
| | CE 24 | | UPE 900/14 UPE 900/15 | 288 | 24 | 669 |

Rouleaux à cames CE D

| Modèle | | | Adapté pour rouleaux DUPE...W ou B même avec attelage frontal | Largeur de travail env. cm | Nombre de disques | Kg env. |
|-------------------|-------------------|-------------------|---|----------------------------------|----------------------|---------|
| Modèle de base | 1ère extension | 2ème extension | | | | |
| CE 12 D | | | DUPE 7/6 | 144 | 12 | 365 |
| | CE 14 D | | DUPE 8/7 | 168 | 14 | 415 |
| | | CE 16 D | DUPE 9/8 | 192 | 16 | 465 |
| CE 17 D | | | DUPE 10/9 | 204 | 17 | 492 |
| | CE 19 D | | DUPE 11/10 | 228 | 19 | 542 |
| | | CE 21 D | DUPE 12/11 | 252 | 21 | 592 |
| CE 22 D | | | DUPE 13/12 | 264 | 22 | 619 |
| | CE 24 D | | DUPE 14/13 | 288 | 24 | 669 |

Selon les options, le poids des rouleaux peut augmenter jusqu'à 190 kg.

Transport

Les rouleaux **UPE/DUPE** sont pourvus, d'origine ou en option selon les modèles, d'un dispositif de transport. Le côté opposé est pourvu de masses pour équilibrer le rouleau.

L'attelage au tracteur peut s'effectuer à l'avant ou à l'arrière (catégorie II).

Fixer d'abord les bras inférieurs. Pour les rouleaux simples, il faut d'abord relever les béquilles (4 à partir de 16 disques) avant de fixer la barre 3^{ème} point.

Le dételage s'effectue en sens inverse.

Verrouiller correctement l'attelage.

Les rouleaux simples **UPE 900/20** et **UPE 900/22** avec des largeurs de travail de 3,8 m et 4,2 m sont à transporter par le dispositif de transport en long (largeur de transport inférieure à 3 m).

Transformation pour le transport : basculer et verrouiller le timon. Puis reculer avec le relevage sous les crochets (**1, Fig 7**) situés de l'autre côté du rouleau et relever le rouleau. Retirer de chaque côté les broches, basculer la roue vers le bas (attention au poids de la roue) et la fixer dans le perçage extérieur (**2, Fig 7**). Mettre la goupille.

Mise en position de travail s'effectue dans l'ordre inverse.

Le timon se fixe dans la barre à trou du tracteur.

Mise en route

Déposer le rouleau sur la partie labourée du champs, de sorte que les crochets de traction repliés regardent vers la raie de labour. Pour les rouleaux munis d'un dispositif auto-directionnel pour l'utilisation en poussé et combinés à un rouleau à cames ou croskill, il faut basculer la tête 3-points après avoir retiré la broche **1 (Fig 1)**.

Retirer la broche **2 (Fig 2)**, abaisser les crochets de traction et remettre la broche au-dessus. Verrouiller (**3, Fig 3**).

Retirer le bras de liaison de l'axe **4 (Fig 4)**. Orienter un des 2 crochets parallèlement à l'avancement et refixer les bras de liaison en **5 (Fig 4)**. Verrouiller avec goupille.

La longueur des crochets est réglable. La longueur entre le point d'articulation avec le rouleau et le galet doit être légèrement supérieure à la longueur de travail de la charrue.

Utilisation en frontal

Les rouleaux **DUPE** jusqu'à 2,3 m peuvent travailler en frontal, mais il faut alors un dispositif auto-directionnel.

L'attelage et le dételage s'effectuent comme décrit dans le paragraphe "Transport". Il faut verrouiller la broche **6 (Fig 2)**.

Outils combinés

Les rouleaux sillonneurs plombeurs peuvent être combinés à des rouleaux à cames ou croskill pour améliorer le tassement et l'émiettement. Le rouleau sillonneur doit être équipé d'un dispositif de transport. S'il s'agit d'un dispositif auto-directionnel, il faut abaisser la tête 3-points en retirant l'axe 1 (Fig 1).

Transport accouplé au rouleau

Les rouleaux combinés jusqu'à une largeur de 2,52 m sont transportés accouplés au rouleau (Fig 5).

Pour mettre le rouleau combiné en position de travail, il faut retirer la broche 7 (Fig 5), baisser le rouleau au sol et avancer jusqu'à ce que le timon soit en ligne. Dans cette position, refixer le timon (7, Fig 6).

Pour accoupler à nouveau les 2 rouleaux en fin de travail, on procède dans l'ordre inverse : retirer la broche (7, Fig 6), reculer avec le rouleau pour que le timon se replie (8, Fig 5). Si nécessaire, il faut tourner avec le tracteur pour favoriser le repliage. Puis verrouiller le timon replié (7, Fig 5). Lorsque l'on relève le rouleau sillonneur, le rouleau combiné repose sur les supports de transport (9, Fig 5).

Transport avec roues pneumatiques

Les rouleaux combinés d'une largeur de travail supérieure à 2,52 m sont pourvus de roues. Pour la mise en position de transport, on utilise la barre déposée à l'avant du rouleau. Enfiler la barre 1 sur le support 2 (Fig 8), retirer la broche 3, pousser la barre vers le bas jusqu'en butée et remettre la broche.

Mise en position de travail en sens inverse.

Pression

La pression doit être de 2,5 bars.

Entretien / Maintenance

Si des travaux d'entretien ou de maintenance sont effectués, l'appareil attelé au tracteur, il est impératif d'arrêter le moteur du tracteur et de retirer la clé de contact. Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol.

Attention un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.

Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, il faut abaisser l'outil et retirer la pression du circuit.

Respecter la réglementation concernant les huiles usagées (huile à base minérale).

Le montage des pneumatiques exige certaines connaissances et l'utilisation d'outils appropriés.

Après les 8 premières heures d'utilisation, resserrer l'ensemble des vis et vérifier ultérieurement leur serrage de manière régulière.



Graisser régulièrement les articulations munies de graisseurs, roulements de roues.
Une fois par an, en retirant le capuchon, contrôler et rectifier si nécessaire le réglage des roulements de roues (roulements à rouleaux coniques).

Attention / Transport

Mettre l'appareil en position de transport, vérifier l'aptitude au transport du rouleau sillonneur.

Le transport de personnes sur l'appareil ainsi que le fait de se tenir dans la zone de travail - zone de danger- sont interdits.

Adapter la vitesse de transport à l'état des routes et chemins.

Prudence dans les virages : les outils portés se déportent latéralement.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.



Vous devez donc pour la circulation sur route, équiper votre rouleau sillonneur d'un dispositif d'éclairage (par ex. barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 et R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles, d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouge à l'arrière.

Nous vous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le rouleau sillonneur. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées



L'appareil porté à l'avant du tracteur doit être maintenu en position telle qu'il ne cache pas les feux du tracteur.

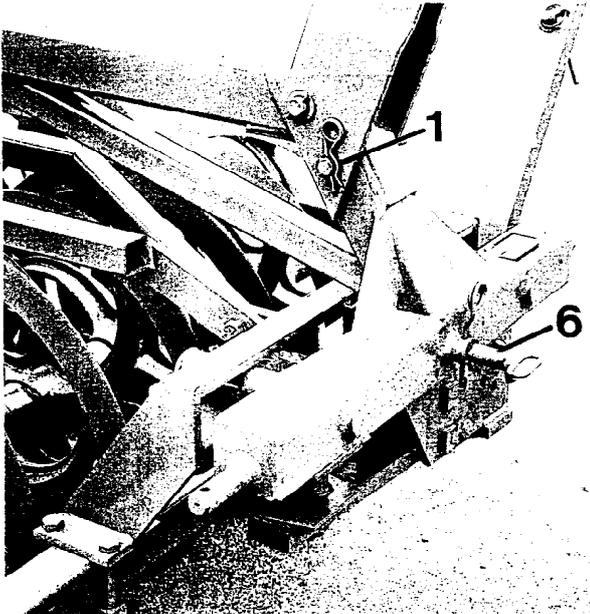


Fig.1

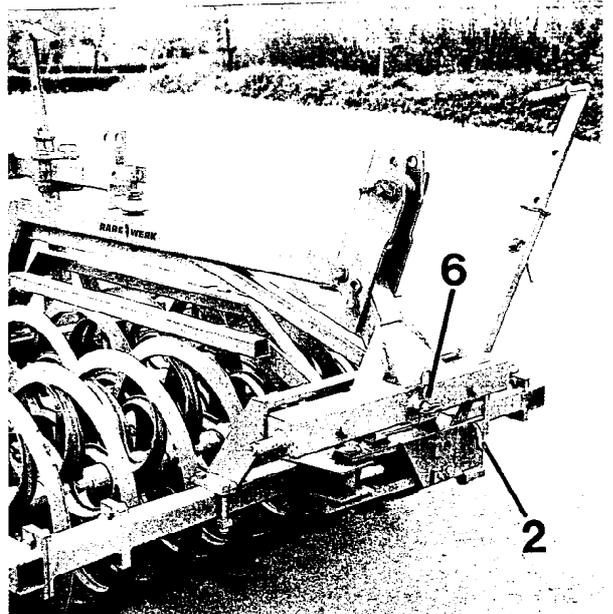


Fig.2

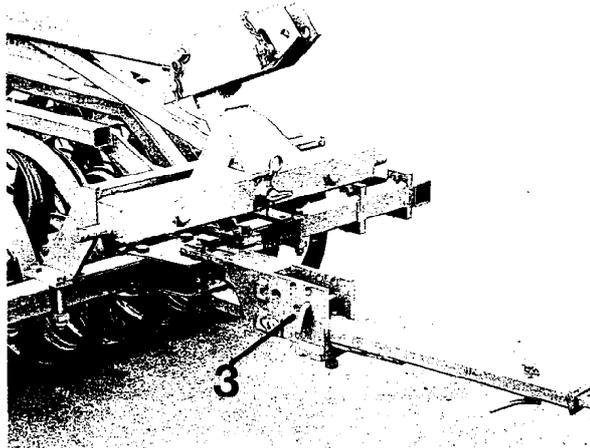


Fig.3



Fig.4

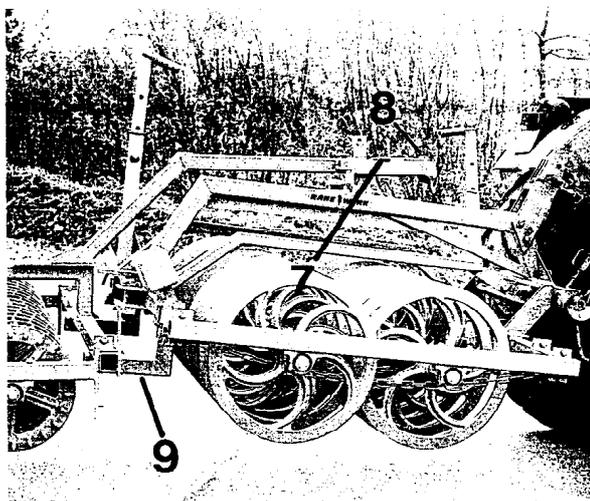


Fig.5

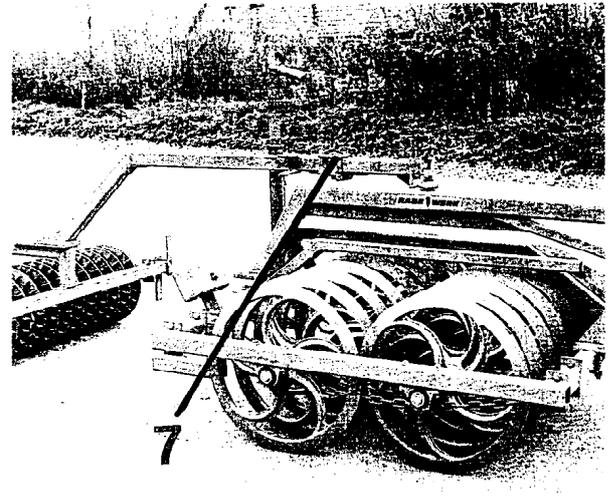


Fig.6

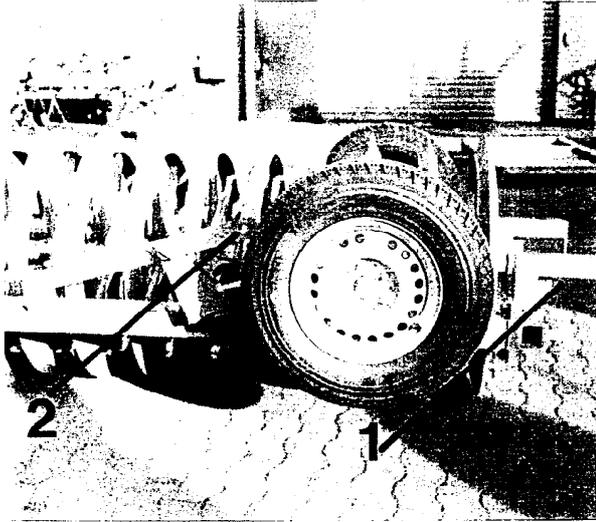


Fig.7

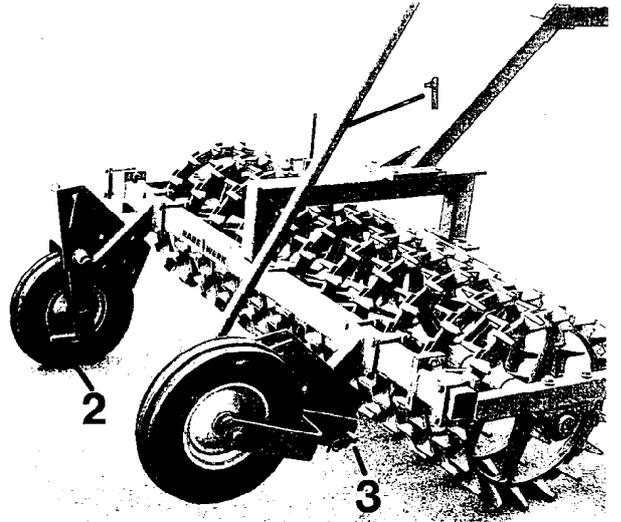


Fig.8

POUR VOTRE SECURITE



Cette annexe à la notice d'instruction comporte les règles générales d'utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu et les indications techniques de sécurité, que vous devez impérativement observer pour votre sécurité.

Ces règles et indications sont nombreuses, certaines indications ne concernent pas uniquement l'appareil livré. Le regroupement des indications vous rappellera néanmoins aux règles de sécurité souvent inconsciemment non respectées lors de l'utilisation quotidienne de machines et appareils.

1. Utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu

L'appareil est fabriqué exclusivement pour un usage courant de travaux agricoles (utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu).

Tout autre usage est contre indiqué et est considéré comme non conforme à l'usage pour lequel l'appareil a été conçu. En cas de dommage, la responsabilité du constructeur ne peut être engagée, seule celle de l'utilisateur l'est.

Le respect des instructions d'utilisation, d'entretien et de maintenance prescrites par le constructeur fait partie intégrante de l'utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu.

L'appareil ne doit être utilisé, entretenu, et réparé que par des personnes averties et conscientes des impératifs et dangers d'utilisation. Veuillez également transmettre toutes les instructions relatives à la sécurité à d'autres utilisateurs.

Les mesures relatives à la prévention des accidents, la réglementation de la prévention agricole, les règles générales d'hygiène et de sécurité et la réglementation relative au Code de la Route sont à respecter.

Une modification de l'appareil propre à l'utilisateur dégage la responsabilité du constructeur pour les dommages subis par l'appareil, l'utilisateur, des tiers ou leurs biens.

2. Prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents

- Avant chaque mise en service, vérifier les sécurités au transport et à l'utilisation de l'appareil et du tracteur.
- Observer les prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents!
- Les étiquettes d'avertissement et d'instructions fixées sur l'appareil donnent des indications importantes pour un travail sans accident, la sécurité de l'utilisateur en dépend!
- En empruntant les voies publiques, respecter la réglementation routière!
- Avant le début du travail se familiariser avec tous les dispositifs et éléments de commande et avec leurs fonctions. Durant le travail, il est trop tard!
- L'utilisateur doit porter des vêtements ajustés. Eviter tout vêtement trop ample.
- Tenir l'appareil propre pour éviter les risques d'incendie!
- Avant de démarrer et de mettre en marche, contrôler les abords immédiats (enfants). Faire attention à la visibilité suffisante!
- Le transport de personnes sur la machine durant le travail ou le trajet est absolument interdit!
- Atteler l'outil conformément aux prescriptions et sur un dispositif conforme aux normes!
- Faire particulièrement attention lors de l'attelage ou dételage de l'outil!
- A l'attelage et au dételage, mettre chaque dispositif de maintien à sa place! (position de sécurité)
- Mettre des masses d'équilibrage selon les prescriptions sur les points de fixation prévus!
- Respecter la charge à l'essieu maxi-permise, le poids total roulant et le gabarit de transport autorisé!
- Vérifier et monter les accessoires de transport, comme feux de signalisation et les protections!
- Les câbles de déverrouillage d'un attelage rapide doivent être lâches et ne doivent pas se déclencher d'eux-mêmes en position basse!
- Durant le déplacement ne jamais quitter le poste de conduite!
- La tenue de route, la capacité de direction et de freinage peuvent être influencées par la présence d'un outil porté ou tracté ou de masses. Donc faire attention à une capacité de direction et de freinage suffisante!
- En courbe prévoir la force centrifuge exercée par la position éloignée à l'arrière du centre de gravité de l'appareil!
- Ne mettre un appareil en fonction que quand tous les dispositifs de protection sont montés et en position de sécurité!
- Le stationnement dans la zone de travail de l'outil -zone dangereuse- est interdit!

- Ne pas stationner dans la zone balayée par l'outil en virant!
- Un bâti repliable hydrauliquement ne doit être manoeuvré que quand il n'y a personne dans la zone de débattement!
- Les parties commandées par une force étrangère (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement!
- Avant de quitter le tracteur, poser l'outil sur le sol, arrêter le moteur et enlever la clé de contact!
- Personne ne doit se tenir entre le tracteur et l'appareil sans mettre le frein de parc ou une cale aux roues pour éviter un roulement accidentel!
- Rabattre les bras du rouleau avant le transport et les bloquer!
- Bloquer les traceurs en position de transport!
- Les appareils tractés à des vitesses élevées, dont les outils sont entraînés par la terre peuvent présenter un danger lorsqu'on les relève en raison de l'inertie des masses en mouvement! S'approcher uniquement lorsqu'elles sont entièrement immobiles!
- Les bâti repliés et dispositifs de relevage sont à verrouiller au transport!

3. Outils portés

- Avant l'attelage ou dételage de l'outil au relevage 3 points, mettre le levier de commande en position bloquée sur laquelle une levée ou descente accidentelle est exclue!
- La catégorie de l'axe d'attelage de l'outil doit correspondre à celle des rotules du relevage!
- Dans la zone des bras de relevage, il y a risque d'accident par écrasement ou cisaillement!
- Ne pas se tenir entre le tracteur et l'outil pour manoeuvrer la commande extérieure du relevage!
- En position de transport, faire attention au blocage latéral suffisant des bras du relevage!
- En transport sur route outil relevé, le levier de commande du relevage doit être bloqué contre une descente accidentelle!

4. Outils tractés

- Immobiliser l'outil, contre un roulement imprévu!
- Respecter la charge maxi permise au crochet d'attelage ou aux bras de relevage.
- En attelage sur timon, faire attention à la mobilité au point d'attelage.

5. Transmission (seulement pour outils animés par prise de force)

- N'utiliser qu'une transmission à cardan prévue par le constructeur!
- Les tubes protecteurs et cônes protecteurs de la transmission à cardans ainsi que le protecteur de la prise de force également côté appareil, doivent être présents et être en bon état.
- Veiller au recouvrement prescrit des tubes en position de transport ou de travail!
- Le montage et démontage de la transmission à cardans doit uniquement être effectué lorsque la prise de force n'est pas enclenchée, le moteur arrêté et la clé de contact retirée!
- Veiller au bon montage et à la sécurité de la transmission à cardan!
- Entraver la rotation des tubes protecteurs en fixant la chaînette!
- Avant d'embrayer la prise de force s'assurer que le régime choisi corresponde bien à celui maxi permis pour l'appareil!
- En utilisant la prise de force de la transmission des roues, faire attention, son régime est dépendant de la vitesse et en marche arrière, il y a inversion du sens de rotation!
- Avant d'embrayer la prise de force s'assurer que personne ne se trouve dans la zone dangereuse de l'appareil!
- Ne jamais embrayer la prise de force moteur arrêté!
- Durant le travail avec la prise de force, personne ne doit se tenir dans la zone de la prise de force ou de la transmission à cardans!
- Débrayer toujours la prise de force quand la transmission fait un trop grand angle et quand elle n'est pas utilisée!
- Aussitôt l'arrêt, attention à la rotation due à l'inertie! Durant ce temps ne pas s'approcher de l'appareil. Ne le faire que quand il est vraiment immobile!
- Ne nettoyer, graisser et régler l'appareil entraîné par la prise de force ou la transmission à cardans, que lorsque la prise de force est débrayée le moteur arrêté et la clé de contact retirée!
- Poser la transmission débranchée sur le support prévu à cet effet!
- Après démontage de la transmission, remettre le capuchon protecteur sur le prise de force!
- En cas de dégât, effectuer de suite les réparations que s'imposent, avant de réutiliser l'appareil!

6. Installation hydraulique

- L'installation hydraulique est sous haute pression!
- Lors du branchement de vérins ou moteurs hydrauliques, veiller à la conformité des raccordements des tuyaux!
- Lors du branchement des tuyaux sur le tracteur, veiller à ce que les circuits hydrauliques du tracteur et de l'appareil soient sans pression!
- Repérer les embouts et les prises avec différentes couleurs pour éviter des mauvais raccordements! (par inversion des raccordements, inversion des fonctions, par ex.: lever au lieu de baisser.)
Danger d'accidents!
- Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques et les changer en cas de dégâts ou usure. Les flexibles de remplacement doivent répondre aux exigences techniques du constructeur!
- Pour la recherche de fuites, utiliser un moyen de détection conforme à cause des risques de blessures!
- Le fluide hydraulique sortant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser la peau et provoquer de graves blessures! En cas de blessures, se rendre immédiatement chez un médecin! Risque d'infection!
- Avant de travailler sur l'installation, faire reposer l'appareil sur le sol, la mettre hors pression et arrêter le moteur!

7. Freins et pneumatiques

- Avant chaque trajet, vérifier le fonctionnement des freins!
- Les systèmes de freinage sont à faire vérifier à fond régulièrement!
- Les réglages et les réparations sur l'installation de freinage ne doivent être fait qu'en atelier spécialisé ou par un service de vérification agréé! N'utiliser que du liquide de freinage conforme aux spécifications et effectuer son remplacement selon spécifications!
- Lors de travaux sur les pneumatiques, veiller à poser l'appareil sur un dispositif de soutien efficace, l'appareil doit également être bloqué en translation pour éviter sa mise en mouvement par roulement (dispositif de calage).
- Le montage de pneumatiques demande une connaissance suffisante et des outils appropriés!
- Les travaux de réparation sur les pneumatiques ou les roues ne doivent être réalisés que par des professionnels et avec des outils de montage appropriés!
- Vérifier régulièrement la pression des pneus! Respecter la pression de gonflage prescrite!

8. Entretien

- Ne procéder aux travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage ainsi qu'à la suppression des pannes que prise de force débrayée, moteur arrêté et clé de contact enlevée!
- Vérifier régulièrement le serrage des vis et écrous et les resserrer éventuellement!
- Attention si des travaux d'entretien doivent être effectués sur un appareil relevé, celui-ci doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien, évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil!
- En cas de remplacement d'éléments de travail muni d'un tranchant, utiliser un outillage approprié et mettre des gants de protection!
- Respecter la réglementation concernant les huiles, graisses et filtres usagés!
- Avant de travailler sur l'installation électrique, couper l'alimentation du courant!
- En cas de soudure électrique sur le tracteur ou sur l'appareil attelé, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie!
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences techniques minimales définies par le constructeur! Ces conditions sont requises en utilisant des pièces d'origine du constructeur!
- Le remplissage des „boules d'azote“ est à effectuer uniquement avec de l'azote destiné à cet effet! Risque d'explosion!

9. Semoirs en lignes mécaniques

- Durant l'essai de débit, veiller aux endroits dangereux du fait de pièces en rotation et en oscillation!
- N'utiliser les passerelles que pour le remplissage, le transport de personnes sur le semoir durant le travail ou le trajet est interdit!
- Pour le transport sur route, démonter les disques et les supports des marqueurs de pré-émergence/levées!
- Respecter les consignes du fabricant pour le remplissage de la trémie!
- Verrouiller les traceurs en position de transport!
- Ne pas mettre de pièces étrangères dans la trémie - également en le rangeant l'arbre agitateur tourne!
- Respecter la quantité de remplissage autorisée!

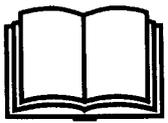
Explication des symboles

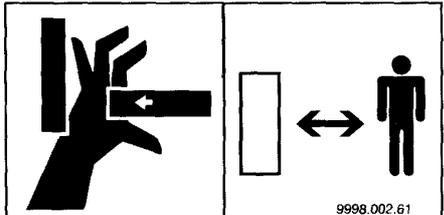
01.99 F

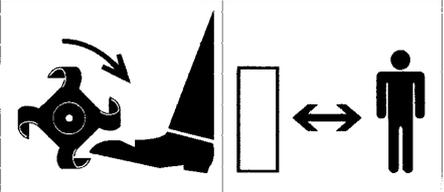
Les symboles avertissent d'un danger. Ils donnent des informations pour une utilisation sans danger.

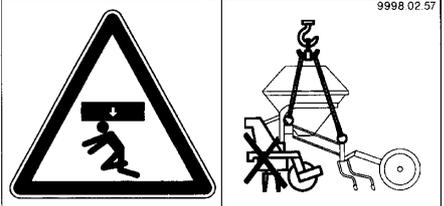
Les symboles doivent toujours rester visibles (retirer la poussière) et être remplacés en cas de perte (réparation ou peinture).

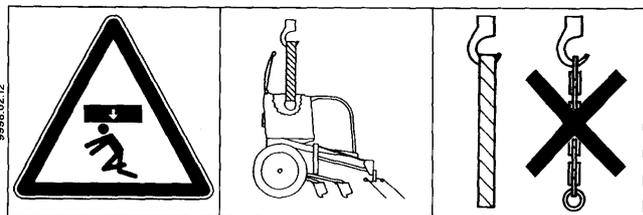
Vous pouvez le commander en pièces détachées auprès de la société RABE

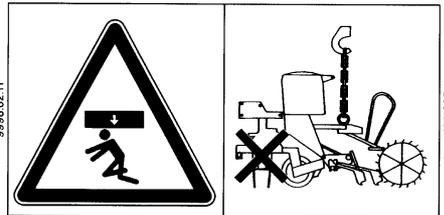
| | | |
|-----------------|---|---|
| 1 9998.02.59 |   9998.002.59 | Avant mise en route, lire attentivement la notice d'instruction. Respecter les consignes de transport, de sécurité et de montage. |
| 2 9998.02.73 |   9998.02.73 | Resserrer toutes les vis après la mise en service; puis régulièrement. Certaines vis sont serrées à des couples bien définis – voir notice d'instruction ou liste de pièces. Utiliser une clé dynamométrique. |
| 3 9998.02.56 |   9998.02.56 | Le transport de personnes sur la machine pendant le travail ou le trajet est absolument interdit. Ne monter sur la passerelle que si le semoir est attelé à un tracteur à l'arrêt ou déposer selon les consignes sur ces béquilles. |
| 4 9998.02.53 |   9998.02.53 | Extensions repliables. Rester à distance. Ne pas stationner dans la zone de dépliage. Au dépliage vérifier la place disponible. |
| 5 9998.02.52 |   9998.02.52 | La charrue se retourne et se déporte. Rester à distance. Ne pas stationner dans la zone de débattement. |

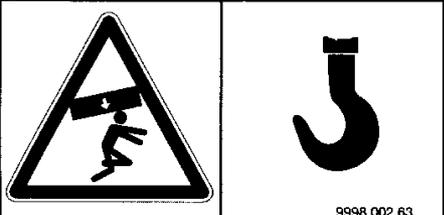
| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| <p>6</p> <p>9998.02.61</p> |  <p>9998.002.61</p> | <p>Risques de coincement. Rester à distance.</p> |
|-----------------------------------|--|--|

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| <p>7</p> <p>9998.02.55</p> |  <p>9998.002.55</p> | <p>Outils animés. Rester à distance. Ne pas passer au-delà des protections. Couper le moteur avant toute intervention sur l'outil.</p> |
|-----------------------------------|--|--|

| | | |
|-----------------------------------|--|---|
| <p>8</p> <p>9998.02.57</p> |  <p>9998.02.57</p> | <p>Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Soulever le „Turbodrill“ par les anneaux d'ancrage. Ne jamais soulever par ces anneaux d'ancrage, le semoir avec la herse.</p> |
|-----------------------------------|--|---|

| | | |
|-----------------------------------|--|---|
| <p>9</p> <p>9998.02.12</p> |  <p>9998.02.12</p> <p>11/1995</p> | <p>Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Soulever le „Multidrill“ avec une sangle en non une chaîne, accrochée dans la paroi centrale de la trémie.</p> |
|-----------------------------------|--|---|

| | | |
|------------------------------------|--|--|
| <p>10</p> <p>9998.02.11</p> |  <p>9998.02.11</p> <p>11/1995</p> | <p>Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Fixer la chaîne à l'anneau de levage du „Multidrill A“ après avoir désaccouplé la herse. Il est interdit de relever les deux outils combinés.</p> |
|------------------------------------|--|--|

| | | |
|------------------------------------|--|--|
| <p>11</p> <p>9998.02.63</p> |  <p>9998.002.63</p> | <p>Points d'ancrage. Ne pas stationner sous la charge.</p> |
|------------------------------------|--|--|

| | | |
|------------------------------------|--------------------|--|
| <p>12</p> <p>9998.02.60</p> | <p>9998.002.60</p> | <p>Risque de choc aux pieds avec pièces pouvant être subitement déportées ou projetées. Rester à distance.</p> |
|------------------------------------|--------------------|--|

| | | |
|------------------------------------|--|--|
| <p>13</p> <p>9998.02.58</p> | | <p>Graisser la sécurité au niveau des points repérés par une pompe à graisse. Augmentation de la force de déclenchement de la sécurité par rotation de la vis (RN) vers la gauche (!). Réduction par rotation vers la droite. L'écartement a ne doit pas passer sous 1 mm. Attention: Ressort sous tension. Ne jamais démonter soi-même la sécurité. Danger de mort!</p> |
|------------------------------------|--|--|

| | | |
|------------------------------------|-------------------|---|
| <p>14</p> <p>9998.02.64</p> | <p>9998.02.64</p> | <p>Ne jamais ouvrir ou retirer la protection lorsque l'entraînement est en marche. Garder les mains à distance.</p> |
|------------------------------------|-------------------|---|

| | | |
|--|----------------|--|
| <p>15</p> <p>9998.02.10</p> <p>9998.02.10</p> | <p>8661720</p> | <p>Danger de mort. Ne pas stationner sous la charge. Utiliser des sangles à fixer aux anneaux de levage et dans les perçages des parois internes de trémies de „Multidrill eco-line A“. Il est interdit de relever les deux outils combinés.</p> |
|--|----------------|--|